

# **A propos du “Programme d’action pour le développement de l’informatique, de la télématique et de l’audiovisuel dans l’enseignement”**

*par Michel PUYGRENIER, Montmorillon*

Le Conseil des Ministres du 18 mars 1981 a adopté une série de mesures pour le développement de l’informatique dans l’enseignement pour les années 80-81, 81-82, 82-83. Un document daté du 19 mars 1981 et diffusé par le Service d’Information du Ministère de l’Education regroupe toutes les mesures prises. Ce document est disponible dans tous les Rectorats et dans les IREM. En voici l’essentiel :

## **D) INFORMATIQUE ET TELEMATIQUE :**

Objectifs principaux :

- familiariser les élèves à l’utilisation de l’informatique et de la télématique sous les différentes formes qu’elles prendront dans la vie quotidienne ;
- introduire les méthodes d’analyse de l’information dans l’enseignement des différentes disciplines et préparer les élèves à l’autonomie dans le travail ;
- préparer les élèves aux changements technologiques futurs en ouvrant l’enseignement sur le monde contemporain ;
- étudier l’intérêt scientifique de l’informatique en tant que discipline nouvelle ;
- élaborer avec le concours de l’Inspection générale de l’Education Nationale une “charte pédagogique de l’informatique”.

Ces mesures complètent l'opération "10 000 micro-ordinateurs dans les lycées".

Les actions nouvelles prévues sont :

- 1) expérimentations sur l'enseignement de l'informatique au lycée et au collège : comme discipline optionnelle (10 lycées et 10 collèges à la rentrée 1981) : 4ème à Terminale.
- 2) formation à l'informatique en formation *initiale* (enseignants et personnels administratifs) et formation *continue* pour 30 000 professeurs.
- 3) utilisation de l'informatique dans tous les cycles d'enseignement (lycée, collège, LEP, premier degré) ;
- 4) équipement des établissements publics pour des actions de soutien et d'approfondissement : C.N.D.P., I.N.R.P.
- 5) étude de réseaux télématiques (documentation), information ou télé-enseignement et expérimentation de nouveaux terminaux graphiques, vidéo-disques ou simplifiés.

a) *expérience de Velizy* : étude des applications éducatives du vidéotex et de l'intérêt de permettre aux élèves l'utilisation en libre service des programmes d'enseignement assisté sur vidéotex.

50 terminaux (7 écoles, 1 E.N.I., 9 collèges, 2 LEP, 4 lycées) dans les établissements scolaires de la zone.

50 terminaux dans les familles et chez les enseignants.

b) *le réseau de documentation* : pour permettre la consultation de banques de données à caractères pédagogiques par enseignants et élèves.

300 terminaux seront placés dans les établissements (C.D.I., salle des professeurs,...)

c) *le réseau d'information* : expérience dans l'académie de Paris ; 100 terminaux en 1981, 100 télécopieurs en 1982 pour diffuser des informations sur les orientations, les carrières et les métiers, renseignements administratifs... (ONISEP, C.I.O.)

d) *réseau de téléenseignement* : une centaine d'élèves.

e) étude des possibilités de nouveaux terminaux, vidéodisques, mais aussi terminaux graphiques et terminaux simplifiés dans certains établissements équipés.

En conclusion, le document insiste sur le caractère de progressivité nécessaire à un développement solide, sur la nécessité de ne pas fermer des possibilités par des choix trop hâtifs. Enfin, l'obligation d'une formation solide des enseignants et la création d'un nombre suffisant de logiciels pédagogiques limitent le rythme de diffusion de l'informatique dans le système éducatif.

Le tableau suivant regroupe les moyens à engager.

ANNEES BUDGETAIRES	1981		1982
ANNEES SCOLAIRES	1980-1981	1981-1982	1982-1983
<b>ACTIONS ENGAGEES : Opérations "10000 micros"</b>			
Nombre de lycées	100	200	200
Nombre d'emplois	54	79	103
Nombre total de micro-ordinateurs	800	1 600	1 600
<b>ACTIONS NOUVELLES</b>			
I - formation à l'informatique dans les formations initiales des personnels enseignants et administratifs			
Nombre de sites : C P R	---	10	15
E N N A	---	4	2
C F P T	---	4	
C F P E R C	---	2	9
E N I	---	17	35
C F A	---	18	10
Nombre total de Micro-ordinateurs	---	114	182
II - Les écoles			
Nombre de sites : ENI		17	35
Nombre d'emplois	10	15	20
Nombre total de micro-ordinateurs		34	70
III - Les collèges			
Nombre de sites : collèges		54	46
Nombre d'emplois	12	47	70
Nombre total de micro-ordinateurs		216	184
IV - Les lycées (LEP)			
Nombre de sites : LEP		20	30
Nombre d'emplois	28	105	240
Nombre total de micro-ordinateurs		160	240
V - C N D P			
Nombre de sites : CNDP + CRDP + CDDP		28	22
Nombre d'emplois	21	39	54
Nombre total de micro-ordinateurs		60	44
VI - I N R P			
Nombre de sites : I N R P		1	1
Nombre d'emplois	5	18	18
Nombre total de micro-ordinateurs		8	8
<b>ACTIONS TELEMATIQUES</b>			
Nombre de terminaux vidéotex		510	100
Nombre de télécopieurs			200